

Plan local d'urbanisme

Ensemble du territoire - Echelle 1/5000

Légende

- Limite de zone
- Emplacement réservé
- Protection de type A au titre de l'Art. L151-25 du CU
- Protection de type B au titre de l'Art. L151-25 du CU
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Ancienne décharge
- Zone non aedificandi voie ferrée

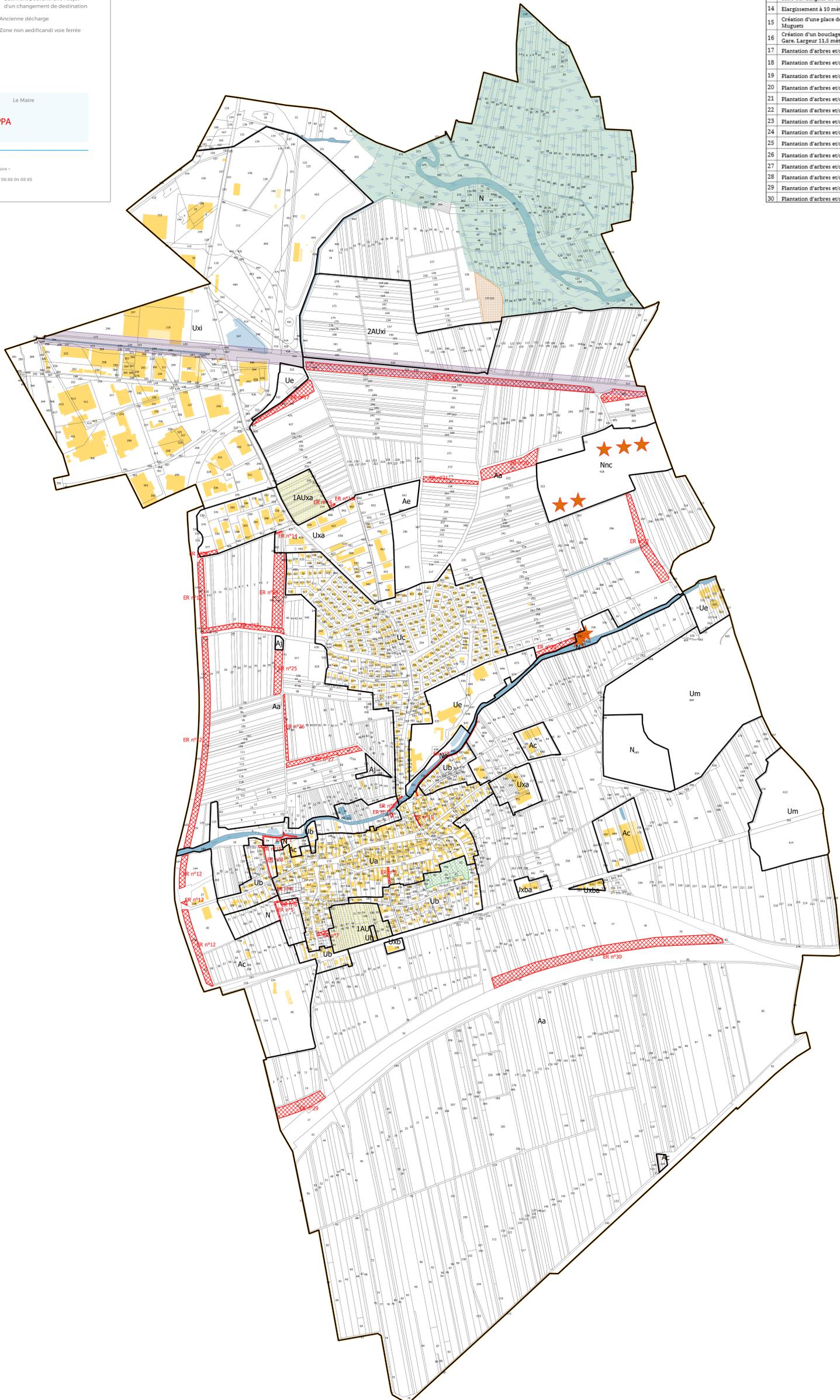
Vu pour être annexé à la délibération du :

Le Maire

Document destiné aux PPA
18.04.2023

VIB PROCESS - Une société de la marque Territoire +

www.territoire-plus.fr / thibaud.debonn@territoire-plus.fr / 06 88 04 08 85



Liste des emplacements réservés (ER)

N°	Destination	Surface en are	Bénéficiaire
1	Création d'un chemin piétonnier d'une largeur de 2,5 mètres dans le prolongement de la rue des Mugnets et le long de la rive droite du Bras d'Altorf	4,6	
2	Création d'une liaison cyclable sur une largeur de 3 mètres le long du Bras de l'Altorf	2,1	
3	Création d'un chemin piétonnier d'une largeur de 2,5 mètres le long de la rive droite du Bras d'Altorf entre la rue de la Gare et le franchissement à l'est	10,7	
4	Élargissement à 6,5 mètres de la voie entre la rue des Roses et le cimetière	1,4	
5	Création d'une liaison douce d'une largeur de 4 mètres	3,5	
6	Création d'un espace de stationnement à proximité du cimetière	9	
7	Création d'une voie d'accès à la zone IAU depuis la rue du Général de Gaulle, sur une largeur de 10 mètres	4,2	
8	Élargissement à 5 mètres de la rue des Mugnets	1	
9	Élargissement à 5 mètres de la rue des Tilleuls	2,8	
10	Élargissement de la rue de la Gare entre la rue du Général de Gaulle et la rue de la Rivière	<1	
11	Création d'un chemin piétonnier entre la rue du Général de Gaulle et la rive gauche du Bras d'Altorf, y compris la passerelle (largeur de 8,5 mètres)	1	
12	Réalisation d'un espace boisé d'une largeur 20 mètres servant d'écran végétal et acoustique accompagnant la réalisation du contournement ouest de Strasbourg	271,8	
13	Création de plantations et d'une voie d'une largeur de 15 mètres reliant la RD111 à la zone UD. Largeur de 15 mètres	43,3	Commune de Duppigheim
14	Élargissement à 10 mètres de la rue du Calvaire	0,9	
15	Création d'une place de retournement au bout de la rue des Mugnets	2,2	
16	Création d'un bouclage entre la rue des Platanes et la rue de la Gare. Largeur 11,5 mètres	1,5	
17	Plantation d'arbres et/ou haies	53,1	
18	Plantation d'arbres et/ou haies	224,6	
19	Plantation d'arbres et/ou haies	43,2	
20	Plantation d'arbres et/ou haies	75,5	
21	Plantation d'arbres et/ou haies	26,5	
22	Plantation d'arbres et/ou haies	78,3	
23	Plantation d'arbres et/ou haies	24,0	
24	Plantation d'arbres et/ou haies	93,1	
25	Plantation d'arbres et/ou haies	39,2	
26	Plantation d'arbres et/ou haies	16,6	
27	Plantation d'arbres et/ou haies	4,0	
28	Plantation d'arbres et/ou haies	0,8	
29	Plantation d'arbres et/ou haies	59,3	
30	Plantation d'arbres et/ou haies	248,4	